

Agroalimentaire, les expéditions françaises vers la Chine stimulent l'excédent des échanges

Pour le troisième mois consécutif, l'excédent des échanges agroalimentaires français a progressé en mai, porté par le commerce avec la Chine, mettant fin à une spirale descendante engagée en mai 2013 selon les statistiques officielles.

L'excédent du commerce agroalimentaire a atteint 464 millions d'euros, en hausse de 9 millions comparé à mai 2014, précise Agreste, le bulletin statistique du ministère de l'Agriculture.

Avec les pays tiers (hors UE), l'excédent (414 millions d'euros) augmente de 103 millions d'euros par rapport à mai 2014. Les exportations augmentent de 120 millions d'euros (+ 8 %) et les importations de 17 millions d'euros seulement (+ 1,4 %).

L'excédent en produits agricoles bruts augmente à lui seul de 37 millions d'euros, porté par les expéditions d'orge vers la Chine et celles de maïs vers les autres pays de l'Union européenne.

En revanche, l'excédent en produits transformés diminue de 28 millions d'euros et au sein de l'UE, le montant des exportations pâtit de la baisse des prix des produits laitiers et de la baisse des ventes de viandes et de produits des céréales.

En revanche, les ventes de vins et de cognac restent dynamiques vers les Etats-Unis et la Chine.

Ainsi, les exportations totales progressent de 132 millions d'euros vers la Chine et de 48 millions d'euros vers les Etats-Unis, mais diminuent de 53 millions d'euros vers l'Algérie et de 19 millions d'euros vers la Russie.

Sur les cinq premiers mois de l'année 2015, l'excédent atteint 3,835 milliards d'euros, en hausse de 53 millions. La hausse de l'excédent avec les pays tiers compense la baisse des échanges avec l'UE.

Source : <http://www.boursorama.com/actualites/agroalimentaire-les-expeditions-francaises-vers-la-chine-stimulent-l-excedent-des-echanges-b3d1c121d8ca1f2f69e09537c4d18634>